



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Postfach 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

Peter Goetschi
Président central
Tel.: +41 58 827 27 11
peter.goetschi@tcs.ch

Touring Club Schweiz, Postfach 820, 1214 Vernier GE

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti
Département fédéral de l'Environnement,
des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC)
Palais fédéral Nord
3003 Bern

E-Mail: konsultationen@bav.admin.ch

Vernier/Genève, le 8 octobre 2026

Consultation 2026/64: Projet visant à répondre aux besoins de mobilité de manière intermodale: Transports '45

Prise de position du TCS

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous vous remercions d'avoir associé le TCS à la consultation mentionnée en objet et vous transmettons notre appréciation et nos attentes sur ce projet central pour la politique de mobilité.

Introduction

D'une manière générale, le Conseil fédéral s'écarte très peu de l'analyse livrée par l'EPFZ, ce que nous saluons. Le projet est structurellement très différent des anciennes consultations sur les PRODES, puisqu'il aborde tous les projets d'investissement dans un seul document. Le Gouvernement présente ainsi une vision globale de la mobilité, qui permet de mieux préparer les décisions que les Chambres fédérales devront adopter. Le TCS apprécie particulièrement l'effort stratégique d'alignement temporel de tous les projets, qu'ils concernent le rail, les routes nationales ou les agglomérations. Cette stratégie réaffirme la nécessité de se baser sur des sources de financement politiquement stables que sont le FORTA et le FIF. Le TCS regrette cependant que le rapport de consultation fasse l'économie d'une analyse basée sur la redondance, si ce n'est autour de la proposition de suppression de deux tronçons d'autoroutes justifiée par des améliorations futures de l'offre de transports publics (contournement de Morges et autoroute du Glattal).

Le TCS prend acte des projets ferroviaires

En ce qui concerne le rail, le TCS salue la transparence du Conseil fédéral, qui justifie projet par projet les raisons pour lesquelles il s'écarte parfois des recommandations du rapport de l'EPFZ. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins de financement de 14 milliards communiqué fin 2024 par le Conseil fédéral, le TCS reconnaît qu'un travail en profondeur a été engagé, afin de corriger plus de soixante-sept projets, tout en faisant dépendre en grande partie ces derniers d'une votation populaire relative à une prolongation du financement des investissements par la TVA.

Le TCS prend également acte des étapes d'aménagements prévues pour les investissements ferroviaires. En ce qui concerne l'étape d'aménagement 2027-2031, une forte priorité est accordée à des investissements numériques avec l'ambition d'améliorer la gestion du réseau et le TCS salue cet engagement. Le TCS salue également les propositions de modifications de la loi sur les chemins de fer destinées à mieux encadrer l'évolution financière des projets d'investissement. Il suivra également avec attention les conclusions d'une récente demande de la commission de gestion du Conseil des Etats (Po. 26.3527_Evaluation du système dual pour le financement, le pilotage et la surveillance des projets d'infrastructure ferroviaires).

Le TCS salue les ambitions d'investissement dans les routes nationales mais attend plus de clarté du Conseil fédéral

Le TCS rejoint le Conseil fédéral dans son analyse générale : il est nécessaire d'accroître la capacité sur les routes nationales qui sont particulièrement chargées. Le TCS salue en particulier que quatre des six projets relevant de l'étape d'aménagement 2023 soient toujours priorités, en dépit de la votation du 24 novembre 2024. Le TCS déplore toutefois que le Conseil fédéral entende pour l'avenir renoncer à 16 milliards d'investissements pour améliorer la capacité des autoroutes, au profit de mesures d'exploitation souvent peu appropriées, telles que des réaffectations de bande d'arrêt d'urgence. **Le TCS s'oppose donc à l'abandon de 31 projets**, parmi lesquels figurent en particulier le contournement de Morges et l'autoroute du Glattal. Naturellement, il s'oppose également à la proposition de modification de l'**arrêté fédéral sur le réseau autoroutier** qui envisage de supprimer le projet de contournement de Morges ou bien encore le prolongement de l'autoroute du Glattal.

Le TCS soutient enfin fermement le **plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement** des routes nationales (9,46 mds de 2028 à 2031). Ces dépenses importantes concernent tous les aménagements qui ne sont pas des extensions du réseau. Elles deviendront très stratégiques dans les années à venir, afin d'investir dans des moyens qui permettent de mieux gérer le trafic, aux abords et sur les autoroutes (portiques de surveillance ; régulation avec feux de circulation ; système numérique de gestion des informations routières...).

En ce qui concerne l'**étape d'aménagement 2027**, le TCS reconnaît la nécessité d'investir sur les deux axes autoroutiers proposés, à savoir Perly – Bernex et Aarau Est – Birrfeld. Le projet Perly – Bernex (N1) permettra d'éliminer un goulet d'étranglement de gravité maximale et revêt donc une grande importance. Le TCS prend également acte du fait que le rapport coûts-avantages du projet est très favorable (1,02). Quant au projet Aarau-Est – Birrfeld (N1), il permettra d'éliminer un goulet d'étranglement et d'améliorer la fonctionnalité et la résilience de la route nationale en question sur le plateau central. Ce projet présente un rapport coûts-avantages et un rapport coûts-efficacité également favorables. Par contre, le TCS constate que la documentation soumise en consultation ne fait pas état de la maturité des projets au niveau politique (soutien local et régional). Or, il s'agit-là d'un aspect tout aussi central pour la faisabilité d'un projet. Il convient enfin de suivre avec attention l'évolution d'initiatives cantonales actuellement pendantes devant les Chambres fédérales, car il n'est pas improbable que ces dernières exercent une influence sur la physionomie de l'EA 2027.

Dans le message qui sera adressé aux Chambres fédérales, le TCS attend donc du Conseil fédéral qu'il propose pour l'étape d'aménagement 2027 les projets qui seront techniquement et politiquement murs.

Le TCS soutient les projets d'agglomération et les synergies avec les routes nationales

Le TCS soutient enfin le crédit de 1,682 mrd dédié à la cinquième génération des programmes d'agglomération, comme les deux projets spécifiques tessinois évalués à 57,63 mios. Il considère néanmoins qu'une attention particulière devrait être portée à tous les projets qui permettent d'améliorer la fluidité des déplacements, plus particulièrement en périphérie des grands centres urbains. Les hubs multimodaux en entrées d'agglomérations permettent par exemple de répondre efficacement aux besoins d'une forte majorité de citoyens désireux d'accéder simplement aux centres des villes, en utilisant des moyens de transport privés et/ou publics. Lors du débat parlementaire, le TCS soutiendra enfin toutes les démarches qui visent à améliorer les synergies entre les investissements dédiés aux agglomérations et ceux qui concernent le réseau autoroutier.

Veuillez recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de ma plus haute considération,

Touring Club Suisse


Peter Götschi
Président central

Pièce jointe :

- Réponses au catalogue de questions soumises dans le cadre de la consultation